**Bilan 2021-22 Comité sécurité et protection des renseignements – accès à l'information**

**Mandat du Comité de renseignement de protection des renseignements personnels.**

Le Comité de renseignement de protection des renseignements personnels (CRPR) est une obligation imposée par la Loi québécoise de l'accès à l'information. Ce comité a pour mandat de soutenir le directeur général dans l'exercice de ses responsabilités et obligations en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. Entre autres, le comité doit être consulté lors des situations suivantes :

- Projets d'acquisition, de développement et de refonte d'un système d'information ou de prestation électronique de services, qui recueille, utilise, conserve, communique ou détruit des renseignements personnels, ceux qui doivent être encadrés par des mesures particulières de protection des renseignements personnels le soient;
- Mise en place d'un sondage recueillant ou utilisant des renseignements personnels;
- Mise en place d'une technologie de vidéosurveillance.

**RÉALISATIONS 2021-22**

- 14 093 demandes de divulgations ont été traitées par le service des archives au cours de l'année;
- 256 demandes ont été refusées;
- Aucune demande de divulgation n'a fait l'objet d'une demande de révision auprès de la Commission de l'accès à l'information.

**OBJECTIFS 2022-2023**

- Révision des politiques portant sur la confidentialité et les renseignements personnels.